

Communiqué de presse : les Acteurs Français des Aides aux Handicaps Visuels

Fabricants, Importateurs, Distributeurs

La Malvoyance concerne près de 2 millions de personnes en France (source : DREES, Direction de la Recherche, des Etudes et de l'Evaluation des Statistiques, n° 416, Juillet 2005).

Pour accompagner ces personnes dans leur quotidien, plusieurs solutions existent :

- Solutions optiques, montures et verres filtrants
- Solutions analogiques : lunettes spéciales, loupes optiques
- Solutions électroniques : loupes électroniques, télé-agrandisseurs
- Solutions logicielles : pour PC, Mac, smartphone et tablette.

Ces solutions sont distribuées par des acteurs multiples et variés, du handicap visuel :

- Opticien spécialiste basse vision
- Revendeur médical
- Site internet spécialisé
- Association de patients
- Revendeur informatique.

La multiplicité des technologies développées et la variété des modes de distribution existants engendrent une diversité qui limite la visibilité et la représentativité de la filière. Ce constat a conduit à la création de l'AFFIDAHV.

L'Association Française des Fabricants, Importateurs, Distributeurs d'Aides aux Handicaps Visuels – AFFIDAHV – a pour but la défense des droits et intérêts professionnels des fabricants, importateurs et distributeurs installés en France qui proposent à la vente des solutions d'aides aux handicaps visuels. L'A.F.F.I.D.A.H.V. a vocation d'assurer la visibilité et la représentation de ces différents acteurs du handicap visuel, en France...rassembler les visions et expertises de chacun, pour un bien-être commun ». Les 4 sociétés fondatrices sont Accessolutions, Ceciaa, Thomas Sinclair Laboratoire et Eschenbach Optik France.

L'A.F.F.I.D.A.H.V. est compétente en ce qui concerne toutes les questions liées au domaine de la vente d'aides aux handicaps visuels et notamment – et de manière non limitative – les enjeux de santé publique ainsi que la lutte pour favoriser et faciliter l'accessibilité aux aides aux handicaps visuels.

Constitué de fabricants, importateurs ou distributeurs d'aides aux handicapés visuels, l'AFFIDAHV souhaite aussi prendre part aux discussions auprès des services publics et plus particulièrement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans le projet de la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale dédié à l'autonomie.

Ce « 5 eme risque » ou « risque dépendance » doit permettre une meilleure accessibilité et reconnaissance des handicapés visuels dans notre pays. Vieillir oui, mais comment ?

Dans ce cadre, l'A.F.F.I.D.A.H.V. a pour mission :

- de créer et maintenir entre ses adhérents un lien indispensable à la défense de leurs intérêts matériels et moraux ;
- de définir et mener la politique et le développement de l'A.F.F.I.D.A.H.V. en partenariat avec ses adhérents ;
- de prendre en charge l'étude, la représentation et la défense des intérêts matériels et moraux de l'activité professionnelle mentionnée ci-dessus ;
- de définir et faire connaître le point de vue des fabricants, importateurs et distributeurs sur les sujets concernant directement ou indirectement les aides aux handicaps visuels, afin qu'ils bénéficient d'un environnement législatif et réglementaire favorable ;
- de contribuer à un dialogue constructif avec l'ensemble des pouvoirs publics, institutions et autorités nationales ou internationales, directement ou indirectement compétentes en matière d'aides aux handicaps visuels ;
- de constituer un interlocuteur pour les pouvoirs publics dans le champ de compétences et d'orientations défini par le Bureau, notamment lorsqu'il s'agit d'appréhender les évolutions dans ces secteurs.

Des efforts importants ont déjà été fait par les pouvoirs publics, associations et autres organisations professionnels mais l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte de capacités d'ici 2050 (près de 5 millions de français) doit pousser chacun à participer à la réduction des tensions financières, humains et organisationnelles, du handicap visuel.

Une priorité pour notre Président, Christophe Pluchet...

Agé de 49 ans, marié avec quatre enfants et passionné de l'autre, Christophe Pluchet a une formation technique en Comptabilité. Il s'organise ensuite une aventure d'un an aux États-Unis, à New York où il s'émerveille de la facilité d'entreprendre. Il devient après, sous-officier au sein des troupes de la Marine, au Sénégal, pendant deux ans... une période qu'il a adoré.

Autodidacte, dynamique et entreprenant, il débute sa carrière par un poste de comptable puis par la création en 1999, d'une entreprise « Sublstratex » d'impression numérique sur tous supports. Après cette expérience enrichissante, il devient en 2001, responsable commercial chez « Télésensory » secteur basse vision, pour la distribution d'aides visuelles électroniques. Un secteur, des pathologies visuelles et des besoins oculaires qu'il a découvert !!! comme beaucoup, s'est lorsque cela arrive à soit ou à des proches que la notion de handicap se dévoile ...

Il rejoint ensuite l'entreprise Eschenbach Optik France pour le développement de l'activité basse vision et la découverte du monde de l'optique, dès 2005, comme responsable commercial. Sa motivation et sa positivité lui ont permis de construire une réelle relation de confiance avec l'entreprise ainsi qu'avec ses partenaires commerciaux. Il puise sa motivation dans le management d'une équipe commerciale de délégués santé soudée, grâce aussi, à ses relations avec les professionnels de santé visuelle.

Après plus de vingt ans d'expérience, et « lorsque la lunette ne suffit plus » il se créera l'occasion d'évoluer, jusqu'à devenir le directeur Santé Visuelle d'Eschenbach Optik France.

« je suis fier de continuer à apporter le meilleur pour cette industrie passionnante qu'est la santé visuelle. Conseiller, partager, mieux faire et recommencer sans cesse pour une meilleure prise en charge du parcours de soin du déficient visuel. Notre groupe international Inspecs et Eschenbach Optik nous donnent les moyens de cela. Notre volonté de rapprochement avec le corps médical et le développement de solutions de verres thérapeutiques, optiques et / ou correcteurs, me ravi. C'est un nouveau challenge qui s'ouvre et je suis très heureux d'y participer.

... AFFIDAVH, voici une autre priorité pour moi, plus personnel celle-là...comprendre davantage les enjeux du handicap visuel de demain et permettre à cette nouvelle association, AFFIDAHV et ses partenaires, de s'engager davantage dans cette direction », explique Christophe Pluchet.



Président Association AFFIDAHV,

Christophe Pluchet.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Pluchet', written over a horizontal line.

Pour en savoir plus :

www.affidahv.fr

Contact : contact@affidahv.fr

Adresse Siège :

AFFIDAHV, 64 rue Claude Chappe 78370 Plaisir, France